VILLE-DUGNY.fr

INFO **RIVERAINS**

FESTIVITÉS DU 28 NOVEMBRE RESTRICTIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

À l'occasion du lancement des **illuminations de Noël, un feu d'artifice sera tiré le samedi 28 novembre 2026 à partir de 18h**, depuis le toit de l'Espace Victor Hugo, sur le parvis Édith-Piaf.

Afin de garantir la sécurité du public et le bon déroulement de cet événement, des restrictions temporaires de circulation et de stationnement seront mises en place, conformément à l'arrêté municipal n° A.2026.159.

CIRCULATION

Rue Georges Guynemer : fermeture à la circulation du n° 25 au n° 29, de 17h à 20h. Des déviations seront mises en place.

Avenue Ambroise Croizat : fermeture à la circulation de 18h à 19h, entre les intersections avec les avenues Joseph Salaün et Émile Zola.

STATIONNEMENT

Le stationnement sera **interdit toute la journée sur l'avenue Ambroise Croizat**. Sept places de stationnement situées face aux numéros 6 à 10 de cette avenue seront également neutralisées.

Nous invitons les riverains et les usagers à anticiper leurs déplacements et à prendre leurs dispositions afin de limiter les éventuelles gênes occasionnées.

La Ville de Dugny vous remercie pour votre compréhension et vous souhaite de belles fêtes de Noël !

*Pour tout renseignement complémentaire, **les services de la Police municipale** restent à votre disposition au **01 49 92 66 17.***